

L'ÉTAT EN ARDÈCHE



N°48 ■ novembre - décembre 2016

Rencontre avec les associations de maires du département



Le préfet de l'Ardèche, Alain TRIOLLE, a réuni le 28 octobre 2016 les associations de maires du département afin de leur présenter le plan préfetures nouvelle génération (PPNG) et le dispositif de prévention de la radicalisation [...la suite](#)



Présentation de l'exercice national de sûreté nucléaire des 13 et 14 décembre prochains à l'occasion d'une réunion publique à Cruas [...la suite](#)



Nouveau plan Vigipirate : création d'un système à 3 niveaux de vigilance - Pour faire à la menace terroriste [...la suite](#)



Le préfet a reçu une délégation de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris : Les 25, 26 et 27 novembre 2016, à l'invitation du préfet [...la suite](#)



Cérémonie de la Sainte-Geneviève, patronne des gendarmes : le jeudi 1er décembre, s'est déroulée, à Privas, la célébration [...la suite](#)



Certificat d'immatriculation des véhicules : professionnels de l'automobile, habilités-avant le 1er janvier 2017 [...la suite](#)

Conférence de presse consacrée à l'agriculture en Ardèche



Le 28 novembre dernier, le préfet de l'Ardèche a tenu une conférence de presse dédiée à l'agriculture : l'occasion de faire le bilan des aides PAC 2015 et de l'ensemble des dispositifs de soutien aux professions agricoles [...la suite](#)



Fourrières et refuges en Ardèche : identifier son chien ou son chat est essentiel - La direction départementale de la cohésion [...la suite](#)



Déclarer ses ruches jusqu'au 31 décembre 2016 : procédure simplifiée de déclaration en ligne - Tout apiculteur professionnel [...la suite](#)

Directeur de publication : Alain TRIOLLE, préfet de l'Ardèche
Réalisation/Conception graphique : Service Départemental de la Communication Interministérielle de l'Etat
Ont participé à ce numéro : préfecture — DDCSPP — DIRECCTE — DREAL — Gendarmerie — DDSP — Sécurité routière
Crédits photos : préfecture — sécurité routière - Dicom

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : du 1er au 30 novembre 2016, **1 112** contrôles routiers ont permis de relever **3 511** infractions, dont **111** alcoolémies et **2 808** excès de vitesse. **73** permis de conduire ont été retirés et **109** véhicules immobilisés.

Sécurité routière : tous responsables !

22 tués
Depuis le 1er janvier sur les routes de l'Ardèche



S'abonner — Se désabonner à la lettre des services de l'Etat : [cliquez ici](#)

Préfecture de l'Ardèche—3 rue Pierre Filliat BP 721—07 007 PRIVAS Cedex
Tél. : 04 75 66 50 00 Fax : 04 75 66 50 37
www.ardèche.gouv.fr - Facebook - Twitter